



## VILLE DU NOUVION-EN-THIERACHE

Le Nouvion, le lundi 21 février 2022

Le Maire du Nouvion

à

Monsieur Olivier CAMBRAYE  
Président de la Communauté de  
Communes de la Thiérache du Centre  
Villa Pasques  
02260 La Capelle

**OBJET :** *Avis Favorable sur votre proposition de remise en état du site au terme de l'exploitation de la déchèterie*

Monsieur le Président,

Je fais suite à votre courrier du 8 février, dans lequel vous m'indiquez qu'au terme de l'exploitation de la déchèterie, l'intégralité de la parcelle dédiée à l'activité de la déchèterie, sise dans la zone AUI du Plan Local d'Urbanisme sera remise en état conformément au document d'urbanisme en vigueur lors de la cessation d'activité. Vous me confirmez également que ce site sera nettoyé entièrement et que les équipements mobiles relatifs à l'activité de déchèterie seront évacués de la parcelle.

Par la présente, nous émettons un avis favorable à votre proposition de remise en état du site au terme de l'exploitation de la déchèterie.

Veillez croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma considération distinguée

Le Maire



Roselyne CAIL